

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

MERCREDI 30 JANVIER — No 19 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

En France, les condamnations de l'invasion soviétique se multiplient

• Au congrès de la FEN, André Henry dénonce l'agression soviétique et ceux qui la défendent • La direction CFDT réaffirme ses positions à l'issue de son conseil national • De retour de Kaboul, la délégation de la CGT quant à elle, défend des points de vue proches de ceux de Marchais

Lire pages 4 et 5

Pour qui roule délégation cégétiste qui vient de rentrer de Kaboul ? Il faut avoir un certain culot pour affirmer que tout est bien dans le meilleur des mondes afghans, et que l'armée soviétique ne participe pas aux combats. C'est pourtant ce qu'ont fait Gensous, Laroze et Jacquet lundi 28 janvier au cours de leur conférence de presse. Tout y est passé : les féodaux, l'analphabétisme, la répression sous Amin, ... les mêmes thèmes, les mêmes « arguments » que ceux développés par Marchais à la télévision, et tous les jours dans les colonnes de *l'Humanité*.

Bien sûr, la position — si l'on peut dire — de la confédération restera celle définie par la Commission exécutive, c'est-à-dire le libre choix pour les différentes organisations de la CGT de se prononcer pour ou contre, ou de ne pas se prononcer du tout. Mais, dans le même temps, tout en évitant au maximum de parler de l'intervention soviétique, les dirigeants de retour d'Afghanistan développent les « explications » que leur ont fournies les responsables syndicaux mis en place à Kaboul par les chars russes.

Beaucoup de militants attendaient impatiemment le retour de la délégation, espérant une prise de position plus nette, une condamnation de l'invasion soviétique. Ils ont été très déçus. Les condamnations commencent à affluer dans les rangs cégétistes. Nombre de militants sont mécontents et le font savoir en multipliant les prises de position publiques.

Ils manifestent leur exigence de voir la direction confédérale prendre une position nette. En présence d'un événement aussi grave, on ne se définit pas par rapport à sa « sensibilité », mais en fonction de ce qui est juste ou faux. En l'occurrence, il faut obliger la direction CGT à se prononcer nettement pour la condamnation de l'agression soviétique.

G. P.

Accueil triomphal à Salisbury pour Robert Mugabe, président de la ZANU

Lire en page 2

Simone Veil se prononce pour le boycott des J.O.

La prise de position de Simone Veil a fait l'effet d'une petite bombe lundi soir. Mardi matin, elle faisait la une de tous les bulletins d'information-radio. Il est vrai que Simone Veil est présidente de l'Assemblée européenne et que même si elle parlait en son nom, ses propos ont une résonance particulière.

En termes non voilés, l'ancien ministre de Giscard a expliqué qu'à son avis, les Jeux Olympiques avaient une dimension politique et que l'on ne pouvait se rendre à Moscou dans les conditions actuelles. Position très contradictoire donc avec celle des gouvernants français, ce qui ne manquera pas de créer quelques remous supplémentaires dans la majorité.

Lire en page 3

Dans notre édition de demain :

Afghanistan : entretien exclusif avec l'ethnologue Mike Barry

A partir de demain, dans le Quotidien du Peuple, l'ethnologue et spécialiste de l'Islam, Mike Barry, qui a séjourné durant dix ans en Afghanistan, nous parle de la réalité de la société afghane, soumise à l'invasion soviétique. Il évoque notamment les conséquences dramatiques de la politique que le régime pro-soviétique a voulu imposer à la campagne afghane.

La crise telle qu'ils la vivent

Table ronde
avec des assistantes sociales
de la région parisienne

Lire en page 8



Zimbabwe (Rhodésie) : un mois après le cessez-le-feu

● Le jeu dangereux du gouverneur britannique

● Violentes attaques contre la ZANU

Par Jean-Pierre CHAMPAGNY

Après quatre ans d'exil, Robert Mugabe, président de la ZANU et co-président du Front patriotique, est rentré dimanche 26 janvier à Salisbury. Une foule enthousiaste de 200 000 africains est venue l'accueillir au stade de Highfield ; on mesure l'importance de l'événement lorsqu'on sait que la capitale rhodésienne était, et rest encore dans une certaine mesure, sous le contrôle des forces racistes. Importance aussi, lorsqu'on sait que c'est sur la ZANU de Robert Mugabe que les impérialistes, notamment britanniques, et les forces racistes concentrent actuellement leurs mauvais coups (voir ci-dessous).

« Nous avons scrupuleusement observé le cessez-le-feu, mais ne tolérons pas que nos forces restent dans une position où elles sont menacées » a déclaré Robert Mugabe, ajoutant « Nous craignons que les Britanniques fassent collusion avec l'évêque (Muzorewa - NDLR)... Pourquoi les troupes auxiliaires rhodésiennes ne sont pas dans leurs casernes de la même façon que nous sommes dans les zones de rassemblement ? ».

Un mois après la signature de l'accord de Londres entre le gouvernement britannique et le Front patriotique, mouvement de libération du Zimbabwe, le processus complexe devant mener à des élections libres, en principe fin février 1980, risque d'être remis en cause. D'abord parce que la manière dont le gouverneur britannique, Soames, conçoit l'application du cessez-le-feu remet en cause l'organisation de la période transitoire et de la campagne électorale ; mais aussi parce que les menaces d'intervention de l'Afrique du Sud et d'une internationalisation du conflit persistent.

LES ACCORDS DE LONDRES GROSSIÈREMENT VIOLÉS

Les accords issus de la Conférence de Londres prévoyaient que pendant les deux mois qui précèdent les élections, le pouvoir intérimaire devait être assuré par un gouverneur britannique. Tandis que les forces de libération d'un côté et l'armée de l'autre devaient être regroupées dans des camps, le gouverneur devait s'appuyer uniquement sur la seule police rhodésienne pour le « maintien de l'ordre », tandis que les Forces de libération avaient en principe acquis un statut légal. De plus, à la dernière minute, le Front patriotique avait imposé à la Grande-Bretagne l'exclusion de « toutes les troupes étrangères », ce point visant les troupes sud-africaines.

Or, le Britannique Soames a, sur tous ces points, grossièrement violé les accords de Londres. En effet, dès les premiers jours de la période de transition, des éléments de l'armée rhodésienne se joignent à la police pour réprimer des manifestations populaires. En janvier, Soames décidait d'autoriser légalement de telles interventions de l'armée rhodésienne sous prétexte de régler des violations du cessez-le-feu. Il apparaît en effet que le contrôle du cessez-le-feu est très difficile étant donné la faiblesse numérique du contingent du Commonwealth (1.300 hommes environ), faiblesse voulue par la Grande-Bretagne, alors que le Front réclamait l'instauration d'une force plus nombreuse et plus efficace.

De plus, Soames s'est refusé à interdire la présence sur le territoire du Zimbabwe des troupes Sud-Africaines (elles contrôlent des points stratégiques, notamment le nœud ferroviaire de Beitbrigde). L'attitude du gouverneur britannique a provoqué de vives protestations de la part des dirigeants du Front.

En effet, il apparaît aujourd'hui que les impérialismes occidentaux n'ont accepté le recul que constituaient les accords de Londres qu'en envisageant d'en dénaturer le contenu et en comptant sur les pressions économiques, politiques et militaires de l'Afrique du Sud pour essayer de remettre en cause la victoire du peuple du Zimbabwe, c'est-à-dire la possibilité pour le mouvement de libération d'accéder au pouvoir.

LES ARMEES RACISTES EN ACTION

Au cours même de la Conférence de Londres, l'armée appuyée par l'armée d'Afrique du Sud avait multiplié les agressions contre les pays de la ligne de front, le Mozambique et la Zambie, afin de les asphyxier économiquement et de les obliger à faire pression sur le Front patriotique. A plusieurs reprises, le gouvernement raciste de Pretoria s'est déclaré prêt à intervenir directement contre le Zimbabwe indépendant si le régime que son peuple se donne ne lui convient pas. Dans la dernière période, le gouvernement sud-africain a également relancé l'idée d'une « constellation » d'Afrique australe, c'est-à-dire une communauté économique et politique des Etats africains sous la tutelle du régime raciste de Pretoria. Ainsi, au moment même où le peuple du Zimbabwe s'est vu reconnaître le droit à l'indépendance, l'Afrique du Sud menace d'intervenir pour remettre en cause cette indépendance. Dans le contexte de la situation internationale actuelle, avec la tension issue de l'intervention soviétique en Afghanistan, l'Afrique du Sud devrait plus facilement recevoir le feu vert des USA, puisque Pretoria se présente comme le seul défenseur des intérêts occidentaux en Afrique australe. Même si elle n'est pas mise en œuvre,

cette menace d'intervention sud-africaine pèse en tout cas lourdement sur la préparation des élections au Zimbabwe.

ATTAKES CONCENTREES CONTRE LA ZANU

Si le gouverneur britannique et les hommes de Muzorewa tentent de tout faire pour barrer la route du pouvoir au mouvement de libération, leurs attaques semblent converger plus particulièrement contre la ZANU. Les milieux colonialistes et impérialistes semblent jouer à fond la carte de la division afin d'opposer par tous les moyens ZANU et ZAPU : c'est ainsi que chaque fois qu'un incident rompant le cessez-le-feu se produit, il est attribué à la ZANU, alors que le gouverneur et ses collaborateurs soulignent généralement « la bonne volonté et la discipline des cadres de l'armée de la ZAPU ». La presse

s'acharne à dénigrer la ZANU, qualifiée de « terroriste ». Il semble en effet que les grandes puissances aient pris conscience de la réalité de l'implantation et de l'influence de la ZANU et des conséquences que peut avoir sa venue au pouvoir. Nkomo, dirigeant de la ZAPU, apparaît aux Occidentaux un moindre mal. En même temps, Nkomo est très lié à l'URSS qui se défie des positions de non-alignement de la ZANU.

C'est dans ce contexte d'attaques convergentes contre la ZANU que peut s'expliquer la manœuvre de Soames demandant la libération de plusieurs dizaines d'opposants à la ZANU qui étaient emprisonnés au Mozambique. Il s'agit d'anciens cadres de l'organisation qui avaient organisé un complot en 1977 pour assassiner Mugabe, projetant un putsch en faveur d'un rapprochement opportuniste avec la ZAPU.

Condamnés à mort par les instances du mouvement de libération, ils avaient été graciés par Mugabe. Aujourd'hui, en faisant libérer ces hommes et en leur donnant la possibilité de se présenter aux élections, le gouverneur britannique vise à semer la confusion et à retirer des voix à la ZANU. Les membres du complot de 1977 peuvent tenter de provoquer une scission dans la ZANU en opposant les ethnies, ou en opposant politiques et militaires.

Il est donc clair que la Grande-Bretagne et les autres impérialismes font tout pour enrayer le processus menant à des élections libres donnant le pouvoir au mouvement de libération. Il est clair que la ZANU constitue leur cible puisqu'elle constitue l'élément principal et le plus conséquent du mouvement de libération. Si cette politique ne change pas, il n'est pas à exclure que les élections ne puissent se tenir et que la guerre de libération reprenne.

Front patriotique : le problème de l'unité aujourd'hui

Alors que les deux branches du mouvement de libération ont signé dans l'unité les négociations de Londres en tant que Front patriotique, il peut paraître surprenant que la ZANU n'ait pas accepté de faire une campagne électorale commune avec la ZAPU.

Pour essayer de comprendre comment se pose aujourd'hui le problème de l'unité du Front patriotique, il est utile de rappeler d'où viennent ces deux organisations et ce qu'elles sont aujourd'hui.

La ZANU s'est déclarée favorable à des transformations radicales de la société au Zimbabwe, démentant le système raciste et limitant l'emprise des intérêts étrangers. La ZANU, que dirige Robert Mugabe, a pris des positions allant dans le sens des positions allant dans le sens d'une stricte indépendance à l'égard des deux superpuissances. C'est la ZANLA, armée de libération de la ZANU, qui a porté le poids pour l'essentiel, de la guerre de libération à l'intérieur du pays, qui a commencé à organiser les masses dans des zones libérées et semi-libérées représentant la plus grande partie des zones rurales.

La ZAPU, dirigée par Nkomo, même si elle partage les objec-

tifs de libération nationale du Front, a toujours eu un programme politique assez flou. La direction de la ZANU entretient des liens à la fois avec l'URSS (qui met toujours la ZAPU en avant dans sa presse) et avec certains milieux occidentaux. C'est ainsi que, même après la formation du Front patriotique, Nkomo a toujours eu la tentation de jouer un jeu personnel, les impérialistes tentant de le détacher de l'alliance avec la ZANU : sa rencontre secrète avec le raciste Smith en août 1978 en est l'exemple le plus connu. Au point de vue militaire, l'armée de la ZAPU était stationnée en Zambie, jusqu'à ces derniers mois, et n'a effectué que des raids sur le territoire national sans s'implanter durablement dans la population.

Ce n'est que récemment, avant et pendant la conférence de Londres, qu'elle a infiltré plusieurs milliers de combattants au Zimbabwe. Une des unités de l'armée de la ZAPU, la « force No 7 », n'est pas une force de guérilla, mais une force de type classique, en vue d'une prise de pouvoir putschiste, qui avait été entraînée par les Cubains en Angola.

Le rappel de ces éléments permet de comprendre l'attitu-

de de la ZANU. D'une part, il est certain que les combattants de la ZANU auraient mal accepté un partage égal des candidatures étant donné la disproportion des forces engagées effectivement sur le champ de bataille (de l'ordre de 1 à 10 selon la ZANU).

D'autre part, étant donné que la ZANU estime que les tendances opportunistes de la direction de la ZAPU persistent, une campagne électorale commune sur une même liste aurait donné aux deux organisations la même représentation : de l'ordre de 30 % à 40 %, en admettant que le Front fasse 70 %.

Dans cette hypothèse, la ZANU n'aurait pas de majorité à elle seule et la ZAPU serait assez forte pour être tentée par une alliance opportuniste. Au contraire, en se présentant seule, la ZANU semble estimer pouvoir avoir 60 % des voix, ce qui lui donnera la majorité et permet d'envisager la constitution d'un gouvernement d'union nationale dans lequel la ZAPU aurait un rôle prédominant. Pour l'organisation de Robert Mugabe, cette tactique électorale est seule susceptible de garantir l'avènement d'un authentique pouvoir populaire.



Berlin 36 Moscou 80

Multiplés prises de positions pour le boycott

La question des jeux olympiques à Moscou, l'été prochain, continue de susciter un certain nombre de prises de positions. Une chose est d'ores et déjà évidente, ce ne seront pas - s'ils se tiennent - de véritables jeux olympiques, et le prestige de l'URSS en prendra un coup.

Les signataires de la Charte 77, mouvement de défense des droits démocratiques en Tchécoslovaquie, comme les dissidents soviétiques, ont lancé un appel au boycott. Ils considèrent que : «L'organisation des jeux pour l'URSS est une affaire politique et un moyen de gagner des devises fortes. Le drapeau olympique, hissé dans le stade de Berlin en 1936, était une offense pour des milliers d'hommes. A Moscou, ce serait une offense pour des millions.»

Le parallèle avec les jeux olympiques organisés par les nazis en 1936 revient de plus en plus souvent dans les prises de positions de pays, organisations ou personnalités favorables au boycott. C'est le cas notamment dans les colonnes du *Quotidien du Peuple*, organe du Parti communiste chinois.

La Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a pris position dans ce sens : «Aujourd'hui comme en 1936, fidèles au respect des droits de l'homme, nous disons non aux jeux olympiques à Moscou.»

Si le gouvernement français est opposé au boycott, des voix commencent à s'élever contre cette position, tels Bernard Stasi, François Missoffe, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, qui récusent l'idée voulant que le sport soit une activité politiquement neutre et que la cause du sport serait menacée par le boycott. Il déclare : «Non, il ne faut pas aller à Moscou» et conclut «voire avec les geôliers à la santé des détenus, non merci!». Mais, c'est surtout la déclaration de Simone Veil qui retient l'attention du fait qu'elle est présidente de l'Assemblée européenne.

Parlant en son nom personnel, elle a déclaré que les jeux olympiques « ne pouvaient pas être tenus en dehors du jeu politique » et rappelle aussi les jeux olympiques de 1936 dans l'Allemagne nazie qui avaient servi «comme moyen de propagande». Elle a indiqué que

les comités olympiques doivent «prendre la politique en considération». Elle a également rappelé que l'Assemblée européenne a déjà voté une motion demandant au comité olympique de reconsidérer le choix de Moscou pour les prochaines olympiades si l'occupation soviétique en Afghanistan continue.

Si à l'heure actuelle seuls une dizaine de pays se montrent favorables au boycott, une résolution de la Conférence islamique (regroupant une quarantaine de pays) allant dans ce sens devrait être adoptée.

Des athlètes aussi se posent des questions, tel Mohamed Ali, plus connu sous le nom de Cassius Clay. Ce prestigieux boxeur noir américain, ex-champion du monde de boxe toutes catégories, qui avait été déchu de son titre pour avoir refusé de combattre dans les rangs de l'armée américaine lorsque celle-ci menait sa sale guerre contre le peuple vietnamien. Aujourd'hui, il condamne l'invasion soviétique en Afghanistan et est favorable au boycott des jeux olympiques à Moscou.

Claude LEBRUN

Le cyclone a ravagé l'île de la Réunion

Le cyclone qui vient de ravager l'île de la Réunion s'est éloigné. Le bilan est catastrophique : selon les sources officielles, il y aurait sept morts et sept personnes portées disparues ; des milliers de personnes sont sans abri, l'électricité et le téléphone sont coupés sur une grande partie de l'île.

A cela, s'ajoute la destruction quasi-totale des cultures menaçant la population de famine.

C'est une véritable tragédie pour les habitants de la Réunion ; tout est dévasté, emporté par les eaux, arraché par le vent ; le cyclone a été d'une particulière violence.

En France, beaucoup de gens dans les milieux gouvernementaux se sont déclarés émus, ont envoyé des télégrammes, fait des déclarations, inscrit la question à l'ordre du jour du Conseil

des ministres. Tant de sollicitude cache mal la situation réelle qui est depuis longtemps celle de l'île lointaine où se fait régulièrement réélire Michel Debré. Les bidonvilles ont été les premiers emportés par les eaux. Il faut savoir que plus de la moitié des Réunionnais vivent dans des habitations considérées comme insalubres. Les cases de bois et de tôles sans fondations ont été emportées rapidement par les flots.

D'autre part, chacun sait que la probabilité des cyclones dans la région est élevée. Beaucoup de gens l'ont rapelé avec force depuis des mois. Or, les moyens de prévention sont ridicules et pas du tout adaptés à l'importance du phénomène.

Ainsi, selon des spécialistes, la construction d'une station de réception des in-

formations géo-stationnaires serait nécessaire pour prévenir les cyclones et prendre les mesures pour limiter leurs effets dévastateurs. Mais voilà, une telle installation coûte fort cher et le gouvernement français a d'autres chats à fouetter.

Dans ces conditions, les déclarations émues des gouvernants français prennent une allure cynique.

GRANDE BRETAGNE

Malgré une décision judiciaire leur interdisant de faire grève en solidarité avec les 90 000 grévistes de la British Steel Corporation, les sidérurgistes du secteur privé ont décidé de passer outre. 10 000 d'entre eux ont cessé le travail depuis dimanche 27 janvier. Le dirigeant du syndicat de la métallurgie et de la sidérurgie a annoncé qu'il ferait appel à la décision d'interdire la grève. Lundi, au pays de Galle, les syndicats ont appelé à une grève générale de 24 h dans la métallurgie, les mines et les transports pour protester contre les licenciements dans la sidérurgie.

Plongeurs contaminés à la Hague

Selon certaines informations qui restent à confirmer, trois plongeurs auraient été contaminés au centre de retraitement nucléaire de La Hague dans le Cotentin. C'est en procédant à des travaux de colmatage du tuyau de rejet en mer que les plongeurs d'une société bretonne auraient été atteints par des effluents actifs mélangés par erreur à un colorant destiné à repérer les fuites. Ce ne serait du reste pas la première fois que des ouvriers sont contaminés à La Hague.

Déclaration d'organisations iraniennes, éthiopienne, laotienne, comorienne, turque, centrafricaine contre l'invasion soviétique en Afghanistan

(Les organisations signataires de ce texte soutiennent le meeting du 1er février auquel elles participeront).

« Nous condamnons l'intervention soviétique en Afghanistan. Pour tenter de justifier cette agression inadmissible, l'URSS a cherché à s'appuyer sur le traité « d'amitié et de coopération » signé le 5 décembre 1978 avec l'Afghanistan et sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies qui a trait à la « légitime défense individuelle ou collective, dans le cas où un des membres des Nations Unies est l'objet d'une agression armée ».

Mais, le monde entier a pu constater l'hostilité et la résistance populaire croissante à laquelle s'est heurtée son agression.

En quelques semaines, elle s'est vue contrainte de se livrer à une escalade militaire qui a porté de 25 000 à plus de 80 000 les troupes russes qui occupent aujourd'hui l'Afghanistan. La légitime défense du peuple afghan, aujourd'hui, il n'est guère possible de le contester, c'est contre l'agression russe qu'elle se manifeste. L'argument selon lequel le gouvernement afghan aurait appelé l'Union Soviétique à son aide est tout aussi dérisoire. Quel gouvernement ? Celui d'Amin dont les membres ont été massacrés par les troupes d'occupation, ou celui de Babrak Karmal qui est arrivé en Afghanistan dans les fourgons de l'armée soviétique ?

Les prétextes avancés par les dirigeants de l'Union Soviétique pour prétendre justifier leur agression rappellent ceux qu'ils ont employé lors de l'invasion de la Tchécoslovaquie, en 1968, pays qu'ils continuent d'occuper depuis lors.

L'agression russe contre l'Afghanistan n'est pas moins inadmissible que l'entrée

des troupes russes à Prague, unanimement condamnée par le monde. L'assemblée générale de l'ONU l'a fort justement reconnu en condamnant l'intervention soviétique à une très large majorité.

Les organisations soussignées estiment que l'intervention russe, quels que soient les prétextes avancés, est une violation flagrante et indamissible des principes d'indépendance, de souveraineté et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État. Elles appellent tous les gens épris de paix, de liberté et d'indépendance, à soutenir la résistance du peuple afghan, et à exiger l'application de la résolution de l'ONU, en particulier : « Le retrait immédiat, inconditionnel et total de toutes les troupes étrangères d'Afghanistan, afin de permettre au peuple afghan de décider lui-même de la forme de son gouvernement et de choisir son système économique, politique et social sans ingérence, subversion, coercition ou contrainte de l'extérieur sous quelle que forme que ce soit ».

Troupes russes hors d'Afghanistan !

Union des étudiants iraniens en France, membre de la Confédération internationale des étudiants (CIS), Union des étudiants éthiopiens en France, membre de la fédération mondiale, Comité pour l'indépendance du Laos, Association des stagiaires étudiants comoriens, Fédération des unions populaires de Turquie en Europe, Union nationale des étudiants centrafricains, Parti du prolétariat d'Iran.



Des combattants afghans.

1er février 20H 30, salle de la Mutualité (Paris)

Délégation CGT de retour de Kaboul

Justifier l'injustifiable ?

Sans aucun doute de nombreux militants de la CGT (et au-delà, bien des travailleurs) attendaient le retour de la délégation de leur syndicat en Afghanistan pour mieux juger de ce qui s'est passé dans ce pays. A en croire Georges Séguy, ils entendront largement parler des quelques jours passés par cette délégation à Kaboul. En effet, en introduction à la conférence de presse que donnait lundi à 17 heures cette délégation, le secrétaire général de la CGT déclarait : « Nous sommes décidés à rendre compte le plus largement possible du résultat de cette mission et des informations ramenées. (...) Nous ne tolérerons pas que ce témoi-

Les instances dirigeantes de la CGT, qui ont entendu en premier le compte rendu de la délégation n'ont apparemment pas jugé que les informations recueillies étaient suffisantes pour préciser leur réponse à ces questions : la position officielle de la CGT reste celle prise le 8 janvier. Et comme cette position n'en est pas une, il appartient donc aux « sensibilités diverses » qui existent dans la CGT d'aller au-delà.

DE BIEN MAIGRES MOTIFS POUR UNE BIEN MASSIVE INTERVENTION

Alors, qu'a donc appris la délégation ?

Qu'il y a en Afghanistan 95 % d'analphabètes, 20 % de terres cultivables (et bien moins de cultivées), que « le fanatisme religieux » régnerait dans certaines communautés, qu'il y a deux à trois millions de nomades, que les féodaux régnaient sur la

terre et l'eau... Il s'agit d'un monde en effet très différent du nôtre : un pays sous-développé, arriéré, comme il en existe dans le tiers monde.

Son histoire ? La délégation a visiblement beaucoup appris sur les horreurs du régime Amin qui « détruisait le système des valeurs essentielles du peuple sous couvert de socialisme et d'amitié avec l'URSS » et qui « sous prétexte de lutter contre les rebelles au nom du socialisme, instaurait la terreur ». Tout cela « engendrait une réprobation unanime contre Amin même dans l'armée ».

D'où « l'insurrection » du 27 décembre...

Quant à l'armée soviétique, « elle n'a pas pris part aux combats ». Ces troupes qui arrivaient en masse depuis la veille (26 décembre), quand ont-elles été appelées, dans quelles conditions ? Cela fait partie des « incertitudes » ramenées par la délégation, de même que l'importance et la qualité des

gnage fasse l'objet d'un boycott de l'information ».

Mais les travailleurs trouveront-ils dans « les informations ramenées » par cette délégation les réponses aux questions à la fois graves et précises qui constituent leurs interrogations, et auxquelles la Commission exécutive de la CGT elle-même n'avait d'ailleurs pas répondu à l'issue de ses travaux des 7 et 8 janvier derniers ? L'intervention soviétique en Afghanistan viole-t-elle ou non le droit du peuple de ce pays à décider lui-même de son sort ? Pourquoi tant de troupes — et qui se maintiennent — qui les a appelées... ?

« groupes rebelles ».

Quel rôle a donc joué l'armée soviétique, si elle n'a pas participé au combat ? La délégation se fait sur ce point l'écho des interlocuteurs qu'elle a rencontrés : « Elle a évité des affrontements sanglants », « elle a évité une intervention extérieure ».

Quelles interventions extérieures ? Il y aurait trois camps d'entraînement militaire au Pakistan, un en Chine et il y a près de la frontière au Pakistan trente camps de « soi-disant réfugiés »...

Voilà de bien maigres motifs, qui relèvent d'un rôle de gendarme international dans lequel c'était hier les USA qui tenaient la vedette...

UNE VOIE DANGEREUSE

Pourtant, l'idée, l'impression d'ensemble que dégagent de leur compte-rendu les membres de la délégation, c'est que les choses ne vont pas si mal en Afgha-

nistan : personne ne voulait plus d'Amin, il n'est plus là... ; les mesures prises par les autorités en place sont moins « radicales » que celles du temps d'Amin... ; « la majorité des Afghans respire et vaque à ses occupations », dira Gensous.

Toutes choses d'ailleurs dont il est bien difficile de se rendre compte en quelques joues...

Mais n'y a-t-il pas justement là un grave danger ? Justifier l'injustifiable (l'intervention soviétique) par le fait que le peuple afghan serait aujourd'hui « plus heureux », sous la protection des chars russes ?

Les chars US étaient hier les protecteurs du « monde libre », les chars russes seraient aujourd'hui les pourvoyeurs du progrès...

Seul jusqu'ici, dans notre pays, les dirigeants du PCF ont engagé leur organisation sur cette voie. Il serait grave pour les travailleurs de notre pays que la CGT y soit entraînée aussi...

Car le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne se partage pas. Il ne peut y avoir de bonnes invasions. Gilles CARPENTIER

Faienceries de Digoin (Saône et Loire) : la grève massivement reconduite lundi



En grève totale (aucune production ne sort) depuis la journée du 26 décembre 1979, les quelques 600 ouvriers et ouvrières des faienceries de Digoin (Saône-et-Loire) ont massivement reconduit leur mouvement lundi 28 janvier au matin, alors qu'ils étaient réunis en assemblée générale par les syndicats. Et pour cause : les grévistes qui réclament une augmentation substantielle de leur salaire, ainsi qu'une prime de 300 F, ont pu juger des propositions dérisoires que vient de faire la direction à la préfecture de Mâcon : une augmentation de 1 % au 1er janvier 1980, 3 % au 1er février (cette augmentation est celle qui était prévue le 1er mars, elle n'est donc avancée que de 30 jours !) ainsi qu'une prime de 150 F.

Les grévistes sont d'autant plus encouragés à poursuivre leur mouvement — qui entame son second mois — que le soutien continue de se développer : les employés des hôpitaux de Chalon-sur-Saône ainsi que ceux de Mâcon ont envoyé lundi matin, après beaucoup d'autres, des chèques de soutien.

Centre de tri : pour les effectifs Issy les Moulineaux et Metz dans l'action

A Issy-lès-Moulineaux (banlieue parisienne), les préposés des brigades C et D du centre de tri automatique (CTA) sont en grève depuis le mardi 15 janvier, ceci à plus de 80 %.

La création de postes supplémentaires est à l'origine de ce mouvement.

Pour l'instant, la direction ne propose qu'un transfert d'effectifs, à savoir passer des préposés de jour en brigade de nuit, ce qui aurait pour principal effet de diminuer les effectifs déjà particulièrement insuffisants selon les syndicats à l'acheminement de nuit.

Parallèlement à son refus de satisfaire les revendications, la direction du centre s'emploie activement au contraire à rendre inefficace la grève. Elle tente par exemple de mettre en place des mini-centres de tri parallèles comme à Clamart, où le personnel a justement refusé de se prêter à ce jeu antigrevé.

Autre centre de tri en grève, celui de Metz (Lorraine), où 70 % des 300 postiers ont arrêté tout travail à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO. La cause de cette grève est l'exigence de la création de 20 emplois nouveaux.

SNIAS (St Nazaire) : Les CRS interviennent contre les ouvriers !

Depuis trois semaines maintenant, divers mouvements se déroulent à la SNIAS de Saint-Nazaire : les travailleurs de l'entreprise aéronautique, avec les syndicats CGT et CFDT, réclament entre autres une augmentation des effectifs de travail, vu la charge de travail croissante qui est la leur depuis quelques temps (commandes d'Airbus en plus grand nombre).

Samedi 26 et dimanche 27 janvier, dans le cadre de leur mouvement de grève, et pour le populariser, les grévistes et leurs syndicats avaient décidé d'organiser deux journées portes ouvertes. Pour empêcher cette initiative, précédée vendredi de l'occupation par les ouvriers de la chaîne Airbus. La direction a fait évacuer l'usine samedi matin par les CRS !

Lundi, les travailleurs du département de la Loire-Atlantique étaient appelés à manifester par la grève leur soutien aux travailleurs de la SNIAS, parmi lesquels rappelons le, 7 militants CGT sont en instance de licenciement pour fait de grève.

Conseil National CFDT :

Priorité aux objectifs de l'accord CGT-CFDT

Trois jours de réunion du conseil national de la CFDT ont précédé, les 24, 25 et 26 janvier, la rencontre Seguy-Maire du 29 janvier. Lundi 28, Edmond Maire et Jacques Chérèque faisaient connaître les décisions de leur confédération avant cette rencontre.

A cette session du conseil national, un rapport sur la situation générale, présenté par Chérèque fut largement discuté et reçut un très large accord puisqu'il fut voté par 91 % des mandats, 2 contre et 9 % d'abstention.

Contrairement aux dirigeants de la CGT qui s'étaient réunis deux jours auparavant, les responsables de la CFDT ont accordé une place importante à la discussion de la situation internationale, en particulier aux conséquences de l'intervention soviétique en Afghanistan. C'est ainsi que le secrétaire général, Edmond Maire fit une intervention consacrée à cet « événement fondamental », qui met « en lu-

mière la responsabilité historique de la CFDT dans notre pays, une responsabilité consistant à reconstruire le socialisme contre sa dénaturation totalitaire... ». C'est ainsi que les dirigeants de la CFDT, tout en refusant d'« enfermer le PCF et la CGT dans un ghetto » pour au contraire imposer le débat, refusent que la CFDT « tombe dans l'apolitisme ».

Mais l'essentiel des travaux ont porté sur le bilan des actions et les objectifs pour les mois à venir.

Le constat fait par le bureau national de la CFDT depuis l'accord intersyndical du 17 septembre, met en lumière des insuffisances, « malgré le regain d'activité, il n'y a pas eu le succès prévu de l'action unitaire », a estimé Jacques Chérèque. Le bureau national y voit la nécessité accrue d'enraciner l'action dans les secteurs, sans avancer des coordinations prématurées : « Si on veut aller trop vite, on se heurte à des difficultés ».

La CFDT, pour les mois à venir a dégagé trois objectifs immédiats qui sont ceux de l'accord CGT-CFDT : pour les salaires, le temps de travail et le droit syndical. Pour ce qui est de l'échec des négociations avec le CNPF sur les 35 h, la décision a été prise d'« engager l'offensive par le bas » et de fixer « des objectifs de réduction dans chaque unité de travail ».

Le bureau national a dégagé aussi 6 orientations dans la politique d'action : la pratique démocratique, le cap sur des objectifs prioritaires,

une meilleure combinaison des actions entre les fédérations et les régions, l'internationalisation de l'action (un tract va être diffusé largement dans les entreprises sur l'Afghanistan, et la CFDT va coordonner mieux son activité avec la CES, les syndicats du tiers-monde...), l'utilisation de tous les terrains de lutte (contraception, immigrés, énergie, mutuelles...) et l'unité d'action avec d'autres organisations. C'est pourquoi la délégation CFDT viendra à la réunion du 29 avec la CGT, avec une « volonté d'action unitaire et offensive ».

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple
NOUVEAU NUMERO
205-51-10

international

Le premier président de la République islamique d'Iran a défini au cours d'une conférence de presse, ses objectifs immédiats : la création d'un front (et non d'un parti) qui présentera des candidats aux élections législatives prévues dans quelques semaines, et la suppression de la censure à la radio-télévision afin d'assurer une libre-expression pendant la campagne électorale. En politique étrangère, Abol Hassan Bani Sadr, se fixe comme objectif de fournir « dès que possible » une aide multiforme au peuple afghan, il confirme plus globalement sa ferme opposition aux deux superpuissances.

Les tâches qui attendent le président de la République d'Iran sont immenses : poursuite de l'épuration des corps répressifs et de l'administration hérités du Shah (Les « gardiens de la révolution » seront eux-mêmes supprimés, a-t-il précisé), élargissement des libertés démocratiques. Là où subsistaient des points noirs comme à la radio-télévision : Bani Sadr a déclaré qu'il supprimerait la « censure scandaleuse » qui règne, suppression des multiples centres de décision. Ce qui passe par la soumission à l'autorité du futur gouvernement des étudiants qui occupent actuellement l'ambassade américaine à Téhéran.

Le différend qui porte sur la libération des diplomates américains pourrait trouver une solution dans un avenir relativement proche si Bani Sadr peut appliquer les solutions qu'il avait envisagées lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères. Pour celui-ci,

très vigilant sur les intentions de l'impérialisme US : « Carter ne défend pas les peuples du golfe, mais les ressources pétrolières que les Américains veulent continuer à piller », la lutte contre l'impérialisme américain devra prendre d'autres formes que celle qu'elle a connues ces derniers mois. Il reste beaucoup à faire pour briser totalement la dépendance à l'égard de l'impérialisme US, précise-t-il, c'est pourquoi il qualifie d'inacceptable toute aide venant de la part des États-Unis, estimant que « Washington nous aidera vraiment à affronter notre voisin du Nord (l'URSS - NDLR) en s'abstenant de s'ingérer dans nos affaires, d'intriguer et de comploter contre notre révolution ».

En ce qui concerne le danger de l'expansionnisme soviétique, il est perçu avec acuité par le président de la République iranienne. « Les Russes sont à nos portes. S'ils parviennent à atteindre les mers chaudes - le

Iran :

« Nous n'allons pas nous libérer de l'hégémonie de l'une des deux superpuissances, pour tomber sous la férule de l'autre. »

déclare Bani Sadr

golfe Persique - ils contrôleraient non seulement l'Iran, mais l'ensemble du Proche-Orient et du sous-continent indien. C'est pourquoi j'estime qu'il et de notre devoir de fournir dès que possible une aide multiforme - financière, militaire, alimentaire, diplomatique - du peuple afghan ».

Sur le plan intérieur, Bani Sadr aura désormais

les moyens d'entreprendre les réformes économiques qu'il propose et qui étaient jusqu'à maintenant bloquées par les éléments réactionnaires du clergé, opposés au changement. A cette catégorie de mollahs, puissamment représentés au sein du Conseil de la révolution et qui affirmait agir au nom de Khomeiny, Bani Sadr oppose ses partisans, en particulier « les jeunes et

les jeunes mollahs, qui sont très conscients ». Mais, reconnaît-il aussitôt : « L'ancienne organisation sociale de ce pays n'est pas morte ». En effet, et c'est là une des questions clés, les réformes hardies et les aspirations populaires et tiermondistes de Bani Sadr - s'il parvient à les appliquer - sont tout à fait positives. Mais comme il le disait lui-même, sous le gouvernement de Bazar-

gan, « même la nationalisation des banques et des entreprises industrielles, que signifie-t-elle dans la réalité sinon le développement de bureaucratie ? ».

En d'autres termes, de quelles façons les masses auront leur mot à dire, et pourront être partie prenante de ces mesures ?

Frank ROUSSEL

Premiers succès de la Conférence islamique

• L'Algérie, l'OLP, la Lybie et l'Irak présents à Islamabad • Les 2 superpuissances sur la sellette

Prévue à l'origine pour examiner la situation en Afghanistan après l'intervention soviétique, la Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères, qui se déroule actuellement à Islamabad au Pakistan, a doré et déjà remporté un grand succès : la présence de plusieurs pays ou organisations, qui, comme l'Algérie, l'OLP, la Lybie, ou l'Irak, avaient jusqu'au dernier moment réservé (voire exclu) leur participation à la conférence. Et, quand on connaît le prestige d'un pays comme l'Algérie ou d'une organisation comme l'OLP au sein du tiers-monde, on comprend que leur présence à Islamabad donnera aux résultats de la conférence un poids et une influence importante.

Demandée par le Bangladesh, la Conférence avait d'abord comme seul ordre du jour la question de l'Afghanistan. Question épineuse pour un certain nombre de pays islamiques qui n'avaient pas officiellement condamné l'intervention militaire de l'URSS (Algérie, OLP, etc...)

Mais, dans le souci d'unité et pour montrer qu'il n'était pas question de condamner une superpuissance, (l'URSS) pour en absoudre une autre (les USA), les organisateurs ont finalement

décidé d'ajouter deux points à l'ordre du jour : la question de « Jérusalem, de la Palestine et la normalisation des relations égypto-israéliennes ». De son côté, l'Iran était intervenu pour que la Conférence soit reportée de 24 h afin qu'elle ne coïncide pas avec le début des normalisations des relations entre Israël et l'Égypte, coïncidence qui n'était pas du tout du goût de certains pays membres du Front de la Fermeté. Finalement, parmi les pays arabes, seuls le Sud Yémen et la Syrie ont refusé de participer

à la Conférence, nouveau signe de leurs relations toujours plus proches avec l'URSS, tandis que l'Algérie, l'OLP, la Lybie ou l'Irak, par leur présence à Islamabad, manifestent une certaine prise de distance à l'égard de Moscou.

CONTRE LES 2 SUPERPUISSANCES

Dans son discours prononcé dimanche, le secrétaire général de la Conférence a tenu à se démarquer des 2 superpuissances : « La grande puissance dont nous déplorons l'intervention, entretient avec certains pays islamiques d'étroites relations dans divers domaines et elle a soutenu auparavant nombre de nos causes capitales. Certes, la condamnation de notre part de son intervention actuelle peut sembler, à première vue, conforme à la politique d'une autre grande puissance dont les prises de

positions restent commandées par le conflit entre les 2 blocs de l'Est et de l'Ouest. Mais nous entendons souligner que notre vision de l'intervention soviétique en Afghanistan repose uniquement sur notre opposition à toute violation de notre Charte comme des autres conventions internationales ».

Pour le moment, on ignore si la Conférence ira plus loin qu'une condamnation de l'intervention russe et en particulier, si, à la demande du Pakistan, elle prendra des mesures concrètes de soutien aux réfugiés afghans au Pakistan.

Quant aux mouvements de résistance afghans, ils ont déjà marqué un point puisqu'ils pourront s'exprimer officiellement en commissions exécutives.

Claude LIRIA

Bani Sadr et sa définition du Front

Bani Sadr et sa définition du Front : « Je voudrais en revenir au problème de l'organisation. Peu avant la mort de Taleghani, pour répondre à l'attente révolutionnaire des jeunes, nous étions en train de créer un Front. Non pas un parti - en Iran ça ne réussit guère - mais un front réunissant les tendances qui veulent un changement révolutionnaire. Et, je proposais qu'au sein de ce front soit adopté le principe de la libre discussion, non pas pour le plaisir de discuter avec les marxistes ou avec d'autres, mais afin que puissent s'exprimer les forces progressistes de la jeunesse et qu'ainsi soit créé un mouvement puissant. La plus grande difficulté que nous rencontrons est que les intellectuels laïcs n'ont pas compris la signification de la révolution, la nature de la force révolutionnaire. ».

Extrait d'une interview parue dans *Peuples méditerranéens* de décembre 1979.

Le voyage que Giscard d'Estaing achève en Inde, mardi, aura donné lieu à la signature de huit accords économiques, dont un vaste programme, mis en œuvre par la France, de production d'aluminium par l'Inde, ainsi qu'un programme d'exploitation des importantes ressources charbonnières de ce pays. Mais c'est incontestablement la déclaration commune signée dimanche entre Giscard d'Estaing et Indira Gandhi, qui revêt la plus grande importance. Dans le contexte actuel, marqué notamment par l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la convergence exprimée entre un pays du tiers monde aussi important que l'Inde, et la France, pays d'Europe occidentale, n'est pas un fait anodin.

La déclaration commune, faisant référence aux « politiques respectives de détente et de non-alignement » indique notamment dans un premier point que « toute situation résultant de l'emploi de la force dans les relations internationales et d'interventions ou d'ingérences dans les affaires intérieures d'États souverains est inacceptable ». Suivent une série de considérations contre l'intensification de la rivalité des grandes puissances et sur la nécessité de « rétablir des conditions permettant de préserver l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale pour tous les États ». La poursuite d'« étroites consultations » entre le président français et le premier ministre indien, reste toutefois la seule mesure concrète, annoncée dans la déclaration.

Le premier point de la déclaration est une condam-

nation nette de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le mot « inacceptable » paraît repris du communiqué du gouvernement français du 16 janvier qui qualifiait ainsi l'intervention de l'URSS. Ceci souligne le fait que l'Inde, si elle n'échappe pas à l'influence soviétique et si Indira Gandhi est connue pour ses positions favorables à l'existence de liens importants avec Moscou, n'en maintient pas moins, pour le moment, des distances importantes vis-à-vis de la superpuissance soviétique. En tant que grande puissance de l'océan Indien, l'Inde semble vouloir jouer son rôle propre et ses références au non-alignement qu'Indira Gandhi tient à réaffirmer ne s'identifient toujours pas, encore à l'heure actuelle, aux conceptions de ceux pour qui non-alignement veut dire alignement pur et simple sur l'URSS.

La visite de Giscard en Inde

Les relations France-Inde contribueront-elles à la résistance aux superpuissances ?

Si le terme « interventions » dans le début de la déclaration vise l'URSS, « ingérences » peut être entendu comme une formule qui vise plus spécialement les États-Unis. Ceci reflète la position de l'Inde dont on sait que le premier ministre a également dénoncé la politique des États-Unis dans la région, et condamné l'aide militaire que ceux-ci pourraient accorder au Pakistan. Mais si Giscard d'Estaing a admis cette formulation, c'est aussi parce qu'il exprime la tentative de la bourgeoisie française de maintenir une démarcation par rapport aux États-Unis.

LES INTÉRÊTS DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

En signant avec l'Inde une déclaration qui, dans la situation internationale actuelle, prend un relief

particulier, Giscard d'Estaing entend faire valoir les intérêts de l'impérialisme français qui, ne l'oublions pas, est avec les États-Unis, le seul impérialisme occidental à rester assez largement présent dans cette région de l'océan Indien. (Comme en témoigne l'importance toujours présente de son dispositif militaire dans cette partie du monde avec des points d'appui tels que la Réunion, Mayotte où la base de Djibouti, plus une flotte permanente dans l'océan Indien).

RENFORCER LES LIENS EUROPE-TIERS MONDE

Ce faisant, Giscard d'Estaing entend également se situer d'une façon relativement autonome par rapport aux deux superpuissances. On l'a vu déjà, pour prendre la période récente, avec l'attitude adoptée par rapport aux mesures de rétor-

sion prises et envisagées par les États-Unis, à l'encontre de l'URSS, suite à l'agression de celle-ci contre l'Afghanistan. A cette occasion, on a pu relever à juste titre les propos mous du gouvernement français face à l'intervention soviétique, ce qui ne manque pas d'être préoccupant : en maintenant les illusions sur la détente, particulièrement dans ces circonstances, la bourgeoisie française peut objectivement favoriser telle ou telle entreprise, ou pression de l'URSS. En même temps, c'est la difficile marge de manœuvre de la France, comme des autres pays d'Europe occidentale qui est mise en évidence : c'est en effet une politique constante des États-Unis, depuis plusieurs années que de tenter de profiter de la menace soviétique pour maintenir et consolider son influence en Europe occidentale. C'est dans ce contexte d'ailleurs

qu'on avait assisté dès 1975 à un certain rapprochement de l'impérialisme français avec les États-Unis.

Le développement et la consolidation des liens des pays ouest-européens avec le tiers monde peuvent contribuer de façon notable à mettre l'Europe en situation de pouvoir s'opposer à l'URSS, sans pour autant renforcer sa dépendance vis-à-vis des États-Unis. Le dialogue France-Inde peut s'inscrire dans ce cadre, à condition que l'Inde résiste à la pression soviétique, et que notre bourgeoisie soit suffisamment contrainte en France même, pour que ses louvoisements n'empêchent pas la France d'adopter une politique de fermeté face à la menace soviétique et aux superpuissances.

Jean-Paul GAY

Institut Gustave Roussy de Villejuif

Les manipulateurs-radio en grève

Depuis le 17 janvier, les manipulateurs d'électrocardiologie médicale du Centre de lutte contre le cancer à Villejuif (banlieue-sud de Paris) sont en grève totale. C'est la première fois qu'une grève aussi dure, suivie par la quasi-totalité du personnel, se mène dans le centre. Pour l'instant, la direction refuse de recevoir les grévistes, et fait faire leur travail par les médecins, en les payant au prix fort. Pour qu'on en arrive là, il aura fallu que la situation devienne intenable pour les 60 manipulateurs-radio. C'est ce qu'ils nous ont expliqué lundi 28 janvier après-midi, après avoir une fois de plus reconduit leur mouvement.

Dans la cafétéria règne une ambiance inhabituelle sans doute à cette heure là. On s'active partout, pour répartir les tâches de la grève. Plusieurs manipulateurs, des femmes (elles sont les plus nombreuses) nous expliquent les raisons de leur lutte. Essentiellement, les conditions de travail auxquelles elles sont soumises, avec les conséquences possibles sur la sécurité même des malades.

LE BAGNE

Elles ont un travail posté, c'est à dire qu'elles ont un poste fixe. «On est rivé à la machine». Elles travaillent dans des salles plombées, en sous-sol. Quand elles prennent un malade en main, la course contre la montre commence. En moyenne, 7 minutes par malade. «Je me suis surprise l'autre jour, à dire à un malade qu'il n'enlève surtout pas ses chaussettes, parce que ça faisait perdre du temps», nous a dit l'une d'elles. Il faut d'abord localiser, «centrer» la tumeur à irradier. «Centrer» la tumeur à irradier, il y a toute une série d'indications à programmer sur le pupitre, une dizaine environ : hauteur de table, dimension du champ, traitement de telle ou telle nature. Il faut s'assurer que le faisceau est à la bonne énergie, que c'est la bonne dose. En même temps, il faut s'occuper des caches plombés qui protègent les parties qui ne doivent pas être irradiées (elles pèsent jusqu'à trente kilos), surveiller la rotation des collimateurs, suivre le malade sur un écran de télévision car il ne doit pas bouger. Il y a donc toute une série de paramètres individualisés à enregistrer, pour que les choses se passent bien. Mais ce n'est pas tout. Pendant les 7 minutes qu'elles ont en moyenne à consacrer à chaque cancéreux qui peut avoir plusieurs «champs» à irradier, elles doivent aussi effectuer le travail administratif, noter le nombre de Z (pour la Sécurité sociale), remplir les fiches de codification, prendre les rendez-vous, appeler les malades dans les services.

Ce qu'elles remettent en cause, ce n'est pas la multiplication des tâches, au contraire. Le travail pourrait de la sorte être moins robotisé. Non, c'est surtout le rythme qu'on leur impose, alors qu'elles ont affaire à des malades «lourds», qui ont besoin de beaucoup de soins, qui paniquent souvent et réclament un autre type de relations avec les manipulateurs. Comment prendre en compte ces demandes, «avoir le sourire» comme on dit, dans de telles conditions ? Pour l'institut, l'es-

sentiel est de traiter le maximum de cancéreux : une séance est facturée au moins 500 f, sans parler des étrangers qui doivent verser une forte somme avant d'entrer.

Elles sont épuisées par ce rythme de travail, et demandent une réduction à 35 h par semaine, une diminution du

temps de présence obligatoire de 9 h à 8 h par jour.

TRAVAILLER DANS UN MILIEU IONISANT...

Autre série de problèmes, le milieu même où elles travaillent, qui est un milieu ionisant, accélérateur de particules, cobalt, curie-thérapie (qui emploie des fils d'iridium et divers éléments radio-actifs), isotope, c'est à dire iode, césium... Autant de services qui ne sont pas tout à fait neutres du point de vue de la radioactivité, et où les contrôles sont pour le moins artisanaux. Comme tout moyen de contrôle, un «dosifilm», que les manipu-

teurs portent sur la poitrine. Selon le noircissement du film, on peut avoir une idée approximative de la dose reçue. Mais à quel moment, en combien de fois, impossible à savoir. D'autant que ces dosifilms ne sont sensibles qu'au delà de certaines doses, et que ces normes elles-mêmes sont douteuses. Les résultats sont connus en fin de mois, ou plus tard, s'il y a eu effectivement un problème. Les manipulateurs ne sont pas obsédés par le nucléaire comme voudrait le faire croire leur direction. Simplement, ils savent qu'ils sont exposés, qu'ils manipulent directement des malades irradiés, et qu'en conséquence, un minimum de sérieux s'impose. Le problème, ce n'est pas forcément de rece-

voir de grosses doses, mais de faibles doses tout le temps. Là-dessus, la direction utilise régulièrement des arguments éculés, du genre «Ce n'est pas plus dangereux qu'une semaine aux sports d'hiver». Les grévistes demandent donc qu'il y ait des contrôles sérieux, et qu'on leur accorde «15 jours de congés-rayons X».

Ils réclament par ailleurs un statut précis, car pour l'instant, ils ne sont ni techniciens, ni infirmiers, mais l'un ou l'autre selon les circonstances.

Ils ont besoin de votre solidarité, que vous pouvez adresser à la CFDT de l'Institut Gustave Roussy, à Villejuif.

Monique CHERAN

Procès des Flanades

Une mystérieuse escroquerie de 60 millions de francs

Same, le 26 janvier devant le tribunal de Pontoise (banlieue de Paris), se déroulait le premier procès lié au scandale financier du centre commercial de Sarcelles (Hauts-de-Seine), les Flanades.

L'instruction a duré 3 ans, voilà qui peut paraître long si l'on ignore que de gros bonnets risquaient d'être mouillés dans cette affaire. Des peines de 1 à 5 ans de prison ont été requises contre les dix inculpés poursuivis pour fraude fiscale, escroquerie à la TVA, escroquerie à l'aide fiscale à l'investissement, faux en écritures commerciales, abus de confiance et publicité.

Les Flanades, c'est un centre commercial de 60 000 mètres carrés à Sarcelles, la gigantesque cité de la région parisienne.

140 commerçants et 550 000 clients étaient attendus. Comme ils tardaient à s'installer, la Compagnie immobilière de la région parisienne (CIRP), gestionnaire du centre commercial et filiale de la Caisse des dépôts et consignations, s'est lancée dans une politique de prêts très avantageux. Elle consentait jusqu'à 70 % du montant total des devis des travaux à tous ceux qui seraient prêts à s'installer. De là à ce que des escrocs se fassent octroyer des prêts sur présentation de devis surévalués, avec fausses factures à l'appui, il n'y a qu'un pas que plus d'un franchiront.

Résultat : un trou de 60 millions et des notables de la majorité impliqués dans l'affaire.

Mais, saura-t-on pourquoi la CIRP a consenti si généreusement des prêts bidons ?

Besançon

Radio 25 : ça continue

Malgré la répression et les menaces (le jugement du procès sera rendu le 6 février), les animateurs de Radio 25 émettent tous les mercredis soir à 19 h sur Besançon et ses alentours (entre 100 et 104 Mhz).

C'est une émission qui, par son programme, donne vraiment la parole aux luttes du peuple, vraiment liée aux aspirations populaires. Qu'on en juge !

Mercredi 23 janvier, l'émission commençait par un bilan de la lutte du CAT réalisée avec les travailleurs valides et handicapés qui l'ont menée, puis ce fut une interview des principaux animateurs de la revue régionale l'Estocade, suite au procès qui leur est fait parce qu'ils ont osé rappeler la safe hesogne des journaux de collaboration avec les occupants nazis. Cela n'a pas plu à M. Roger Gaspard,

directeur des Affiches hebdomadaire de luxe. Enfin, était présenté l'objectif du COBOM (Comité pour le boycott des jeux olympiques à Moscou) qui se propose de dénoncer l'utilisation politique des jeux olympiques par le régime de Brejnev, et n'a pas attendu Carter pour le faire !

Entre chaque séquence était proposé de la musique très variée : de la chanson dénonçant la torture au classique, en passant par le rock.

L'émission, qui a duré une heure, était parfaitement audible. Alors tous ceux qui veulent défendre une telle conception des radios libres, et le droit à l'expression en général sont invités à se réunir le lendemain du jugement : jeudi 7 février à 20 h 30 salle du Kursaal, derrière le théâtre de Besançon.

Hôtel de la rue de Cléry (Paris centre)

Les locataires refusent l'expulsion

Logés dans des conditions déplérables, menacés d'expulsion, les locataires d'un hôtel meublé de la rue de Cléry, dans le quartier du Sentier (Paris 2e), se sont peu à peu organisés en Comité de défense. Ils ont reçu le soutien de plusieurs associations, syndicats et partis, dont le PCML qui a contribué à mieux faire connaître leur lutte en en parlant dans son journal de quartier, Les Halles bardent.

LOCATAIRES, NOUS SOMMES, ET NOUS RESTERONS !

Un gérant s'en va en laissant des dettes et en nous laissant, nous locataires de l'hôtel meublé du 52 rue de Cléry, sans électricité, sans entretien de l'immeuble.

Pendant plus d'un an, nous nous sommes organisés, locataires français et immigrés, pour continuer à vivre : corvées d'eau, lampes de poche et manteaux sur le dos...

Le commerçant du rez-de-chaussée, Carel SA, rachète en octobre 1979 le fond de commerce d'hôtel meublé. Pourquoi ? Va-t-il reprendre en main la gérance, percevoir les loyers, rétablir eau et électricité et entretenir l'immeuble ? Pas du tout ! Il assigne immédiatement les locataires devant le tribunal de grande instance de Paris, en référé, invoquant l'urgence de nous expulser tous.

Entre temps, nous nous étions organisés en Comité de défense des locataires avec le soutien de l'ACDL et de notre comité de soutien rassemblé dans le quartier.

Le 9 janvier 1980, nous obtenons l'incompétence du tribunal de grande instance ;

le 8 janvier 1980, nous avons nous-mêmes assigné Carel au tribunal d'instance du 2e pour que nous soyons reconnus locataires en titre de l'hôtel.

Le 15 janvier 1980, Carel contre-attaque en nous assignant au même tribunal du 2e en demandant notre expulsion «immédiate et sans délai», ce après avoir fait une déclaration de fin d'activité de l'hôtel. Enfin, le 23 janvier 1980, il envoie des gens murer quelques chambres.

Et pendant que tout cela se déroulait, le même Carel avait fait défoncer et détruire un étage entier de l'immeuble ; des pièces principales de la chaudière avaient disparu ; toute l'installation électrique se trouvait «mystérieusement» sabotée, etc. Comme si vraiment, il n'y avait personne dans cet immeuble !

Nous sommes 60 locataires dans cet immeuble. Les petites affaires de nos gérants ne nous concernent pas. Ce que nous réclamons c'est de rester dans cet immeuble. Nous sommes des locataires à part entière et voulons être reconnus comme tels !

C'est pourquoi, nous demandons votre soutien réel. Notre histoire peut demain être la votre !

Comité de défense du 52 rue de Cléry, Paris 2e le 26 janvier 1980

A Plogoff :

Quand le sous-préfet affiche ... la population se mobilise

Aux alentours de Plogoff, dans le Finistère, la population est prête à refuser l'enquête d'utilité publique à propos de la construction d'une centrale nucléaire sur le site de Plogoff. Voilà qui explique les agissements nocturnes du sous-préfet.

C'est en pleine nuit, à 4 h 20 du matin, que Goudard, sous-préfet du Finistère, est venu procéder à l'affichage des avis d'enquête d'utilité publique.

A la lueur des torches des gendarmes d'Audierne, et sous la protection de nombreux gendarmes mobiles venus de Pont de Croix à bord d'une trentaine de camions, il a collé l'avis d'enquête sur les volets clos de la mairie de Plogoff. Il a effectué la même opération dans les communes de Primelin, Goulien et Cleden, qui avaient aussi refusé de se soumettre à l'enquête.

A Plogoff, un comité de vigilance avait été mis sur pied et un tour de garde institué toutes les deux heures. Lorsque le préfet s'est présenté avec les gardes mobiles, 50 personnes tenaient le quart. Un concert de klaxon s'est aussitôt déclenché pour alerter la population qui est venue invectiver les poseurs d'affiche. L'expédition du préfet à Plogoff n'a duré que dix minutes. A peine avaient-ils tourné les talons, lui et son escorte, que l'affiche était enlevée et déchirée. La colère est grande à Plogoff où le comité de vigilance reste mobilisé. Des bruits courent à propos de l'installation prochaine d'un détachement de policiers dans une école désaffectée du bourg.

A Douarnenez, quelques heures avant l'affichage des avis d'enquête par le préfet, s'était tenue, salle Pérérhin, la réunion publique du comité de défense de Plogoff. C'était la première réunion depuis l'annonce officielle de l'enquête d'utilité publique. Devant une salle archi-combée, les membres du comité de défense ont expliqué leur détermination à lutter contre l'enquête d'utilité publique bidon.

Les participants ont envisagé une grande manifestation pour le 3 février à Plogoff. Parallèlement, on procédera à l'installation officielle du berger du Groupement foncier agricole. Avec d'autres agriculteurs de la région, il effectuera le labourage de nouvelles parcelles du GFA.

Le 31 janvier, début de l'enquête, aura lieu une journée «ville morte» et le tocsin sonnera dans toute la région autour de Plogoff. Un grand rassemblement est prévu.

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 - 75927 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 - Compte No 668 J
CCP No 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN - Paris Distribué par les NMPP
Commission paritaire : 56 942

La crise telle qu'ils la vivent

Table ronde avec des assistantes sociales de la région parisienne

Réalisée par Monique Chéran

« Depuis une dizaine d'années que je suis assistante sociale, je suis frappée de voir à quel point la population à laquelle nous avons affaire a changé. Surtout depuis quatre ou cinq ans, avec le développement du chômage. Avant, on voyait surtout des «cas sociaux», comme on dit. Maintenant, ce sont des gens qu'on pourrait appeler «normaux» qui viennent nous voir, de plus en plus ».

Cette réflexion d'une assistante sociale travaillant à

Paris nous a donné l'idée d'en savoir plus. A la mi-janvier, une table ronde était organisée, regroupant une dizaine de travailleurs sociaux de la région parisienne, essentiellement des assistantes sociales employées par différents organismes (Sécurité sociale, municipalités, PTT, etc.). Avec elles, nous avons essayé de mieux cerner cette évolution en rapport avec la crise, de voir dans quel sens allait «la politique sociale» d'aujourd'hui, d'examiner le rôle qu'on veut

leur faire jouer, les réactions que cela provoque parmi elles, et les possibilités de lutte qui existent. Une discussion animée, qui jette une lumière crue sur une misère humiliante, révoltante, à l'heure de la démocratie libérale de Giscard. Bien loin des discours officiels au coin du feu sur la lutte contre les inégalités sociales ou la progression du pouvoir d'achat.

Un imprévu, et c'est la catastrophe (1)

— Avant, nous avions des «cas sociaux», des «familles à problèmes», des enfants battus, en danger... Aujourd'hui, ce sont des gens qui travaillent, mais qui n'y arrivent plus. Des ouvriers, des employés. C'est beaucoup plus large.

Souvent, ce sont des gens qui se retrouvent en arrêt-maladie et qui ne peuvent plus faire face. Ou qui sont au chômage, avec des indemnités qui n'arrivent qu'au bout de quelques mois quand ils y ont droit.

IMPOTS LOCAUX : IMPOSSIBLE DE PAYER UN DEUXIEME LOYER

— Aux PTT, quand on débute, c'est un salaire de 2 800 F. Ils sont obligés de travailler à deux pour s'en tirer. Si, à un moment donné, le conjoint n'a plus de travail ou est en maladie, ils ne peuvent plus s'en sortir dès qu'il y a une dépense imprévue. Par exemple, au moment des impôts, et surtout des impôts locaux, beaucoup sont venus demander des secours, parce qu'ils ne pouvaient pas payer un deuxième loyer. C'était souvent plus de mille francs qu'il fallait trouver pour ces impôts locaux, mais ils ne pouvaient pas mettre de côté de telles sommes.

— C'est sûr. Dans les quartiers aussi, à cette époque là, tous les gens qui venaient nous voir avaient leur feuille d'impôts dans la main. De 1 100, 1 500 F. Impossible avec leurs revenus. Ils disaient tous : « On ne peut pas payer des sommes pareilles ». Beaucoup sont venus nous voir pour nous demander comment tourner une lettre pour un dégrèvement. Ils disaient : « C'est ça ou on ne paie pas. C'est pas une question de vouloir, on ne peut pas ».

LE MOINDRE IMPRÉVU, ET C'EST LA CATASTROPHE

— Quand un seul travaille, et qu'il y a un problème, ça tourne vite à la catastrophe. S'il ne touche plus la totalité du salaire, s'il n'a que la moitié de son salaire (avec les indemnités de la Sécurité sociale), c'est terminé. Le premier problème, c'est le loyer. Ils viennent nous voir et ils disent : « Je ne peux plus payer mon loyer ». Quelquefois, ils nous demandent si dans ces cas-là, l'allocation-logement, calculée en partie selon les revenus, ne peut pas augmenter immédiatement. Ils ont les mêmes charges, le même loyer, les mêmes dépenses, avec un revenu encore plus faible, alors qu'avant ils y arrivaient tout juste.

DES PRÊTS POUR PAYER LES DETTES ?

— Certains viennent nous demander non pas des aides, mais des prêts pour essayer d'éponger une dette sur les loyers. Mais ça n'existe pas, des prêts pour payer les dettes.

— Les dettes, c'est aussi les crédits qu'ils ont, pour toute une série de choses. Le mobilier, la voiture...

— Il y a de plus en plus de gens qui demandent une tutelle, sans savoir jusqu'où ça peut aller. Pour eux, le problème, c'est d'être sûrs d'arriver à payer leur loyer, pour éviter l'expulsion. Mais la tutelle, ça ne concerne pas toujours que les prestations familiales qui sont alors gérées par un tuteur.

LA TUTELLE... POUR ÉVITER L'EXPULSION

Parfois, ça peut se transformer en tutelle civile, c'est-à-dire que tous leurs revenus sont gérés par un tuteur, qu'ils en sont complètement dépossédés, qu'ils n'ont plus la maîtrise de leur argent. A cause de la hantise du loyer, bien des gens en arrivent à demander une tutelle aux prestations familiales.

Mais quand quelqu'un commence à ne plus pouvoir payer son loyer, c'est très difficile d'éponger le retard, et ça atteint vite des sommes très élevées, qu'ils ne peuvent absolument pas régler. Et la tutelle ne peut pas vraiment résoudre ce problème. Par contre, elle leur enlève une grande part d'autonomie dans la gestion de leur budget.

SE RENSEIGNER SUR SES DROITS

— Bien souvent, et de plus en plus, ils viennent pour se renseigner sur leurs droits.

— Des gens qui disent de but en blanc : « Je viens demander un secours ». Ça devient plus rare. Ils viennent chercher une solution, ils ne se considèrent pas forcément comme des «assistés». En venant nous voir, ils viennent voir si, dans toute la série des mesures légales dont on n'arrête pas de parler à la radio, à la télévision, il n'y en aurait pas une qui leur permettrait de passer le cap. Au moment de la rentrée scolaire : « Est-ce que j'ai droit à l'allocation de rentrée ? ». Ils ne savent pas qu'ils sont en dessous du plafond... ou bien « En tant que personne handicapée, quels sont mes droits ? » Ils ne viennent pas demander la charité.

« JE N'AI JAMAIS EU AFFAIRE AUX SERVICES SOCIAUX »

— C'est vrai que, globalement, il y a une attitude différente. Beaucoup tiennent à nous dire qu'ils n'ont jamais eu à faire aux services sociaux. La preuve, c'est que souvent, ils demandent des prêts, pas des secours. Et comme on le disait, ça n'existe pas.

— Avant, on nous voyait un peu comme des dames de charité. Maintenant, on vient nous demander quels droits on a en cas d'accident, de maladie : « Est-ce que le patron peut me licen-



— C'est surtout le cas quand ils viennent voir une assistante sociale d'un organisme comme la Sécurité sociale. Dans les quartiers, c'est moins net, mais ça existe aussi.

ELLES SOULEVAIENT LE COUVERCLE DE LA COCOTTE

— Les gens n'acceptent plus le type d'intervention des assistantes sociales d'il y a quelques années. Avec leurs discours moralisateurs, qui les mettent automatiquement en situation d'assistés. Il y en avait qui allaient chez eux, ouvraient les armoires, soulevaient le couvercle de la cocotte, regardaient si le ménage était fait. C'est un peu resté, il y a encore des gens qui s'excusent parce que leur ménage n'est pas assez bien fait. Mais ils n'acceptent plus ce type de rapport. Et ils ont bien raison !

LE SPECTACLE LAMENTABLE DES FILES D'ATTENTE

— C'est vrai par exemple que beaucoup sont gênés de venir faire la queue aux permanences. Ils exigent un certain respect. Ils préfèrent avoir un rendez-vous. En même temps, il y a souvent l'aspect contraire. Des gens qui viennent à plusieurs, parce qu'ils ont déjà eu une expérience, ils viennent avec un voisin, ou un ami. Ils se donnent des renseignements sur leurs droits. C'est surtout vrai pour les personnes âgées, pour les immigrés. Il y a un certain esprit d'entraide.

PLUS TU ES PAUVRE...

— Parmi les problèmes très fréquents, il y a bien sûr le logement. Ils demandent des logements plus grands et moins chers. Mais la situation est bloquée. Quand tu es mal logé, et que tu as un petit revenu, tu as

sous prétexte de lutter contre les abus, on leur refuse de plus en plus la prise en charge pour leur famille, si elle n'a pas de titre de séjour définitif. On a des femmes immigrées qui vont accoucher en France et qui ne seront pas prises en charge, sous prétexte qu'elles ne pourront pas rester en France ».

Effectivement, avec toutes les lois actuelles, elles risquent d'être expulsées. Pourtant, leur conjoint cotise depuis parfois très longtemps. La plupart des centres sont de plus en plus draconiens.

L'ESCROQUERIE DES ASSURANCES CONTRE LES DETTES

— On parlait tout à l'heure des difficultés des familles qui ont un à-coup, pour remonter la pente. Il y a des gens qui en profitent pour leur extorquer ce qui leur reste. On a vu par exemple, dans des journaux de banlieue, des annonces particulièrement révoltantes. Des sociétés privées proposent des assurances pour pouvoir payer les traites en cas de coup dur. C'est très cher. Ils ne paient presque rien. Par contre, ils se transfèrent en une sorte de «tutelle privée», sur le budget de ces familles. Plusieurs personnes sont venues nous parler de cette espèce d'escroquerie.

EN ÉCHANGE, L'OFFICE SUSPEND SES POURSUITES

— On parlait tout à l'heure de nombreuses demandes de mise en tutelle aux prestations familiales de la part de familles qui n'arrivent plus à payer leur loyer. En fait, ce sont quelquefois les sociétés de logement qui le leur «suggèrent». Ces sociétés préviennent le bureau d'aide sociale, dès qu'il y a des retards. Des enquêtes prennent les dossiers et vont voir les gens et souvent leur proposent la mise sous tutelle, en échange de quoi l'Office d'HLM suspend aussitôt les poursuites.

C'est assez fréquent. Mais ce n'est pas la fin des problèmes. Déjà, le fait de mise en place de la tutelle est long. Pendant plusieurs mois, les allocations sont perçues par le service des tutelles, la dette s'accroît. Au départ, la loi prévoit que les HLM peuvent percevoir directement l'allocation logement, en cas de retard. Se plier à cette pression, c'est parfois la seule solution pour éviter l'expulsion.

Demain :
En apparence, une multiplication des formes d'aide
On veut nous faire jouer un rôle de tampon